

---

## Débat public "franchissements de Loire- coeur métropolitain"

---

30 septembre 2013



### Contribution d'Alain GRAND GUILLOT

agdgt.dd@gmail.com

## Propositions pour construire une gouvernance démocratique

Le Conseil de développement est saisi par Nantes Métropole pour proposer une méthode de consultation des citoyens sur le franchissement de la Loire pour Nantes, proposition à rendre au printemps 2014.

Cette mission qui répond à un objet géographiquement précis pour les membres et associés aux débats du Conseil de développement ne manque pas d'interpeller les Nantais en tant que citoyens qui réaliseront ainsi une voie originale de l'action publique en solidarité avec tous les territoires impactés : quelle participation ?

### A. Histoire nantaise de l'expression citoyenne, pour améliorer le Débat Public Réglementaire

Il est indispensable de savoir d'où l'on vient et quelles sont les ressources humaines ayant certaines expériences ; en préalable, il faut faire une évaluation en matière de démocratie locale à Nantes :

- ✓ Depuis les années 1985/8,7 les élus des familles politiques en charge de la Cité ont produit des ateliers avec des professionnels de l'animation, des associations, des fédérations citoyennes et des universitaires pour innover en matière de concertation et de démocratie locale.
- ✓ Si le Conseil de développement a une histoire évolutive (cercle, conférence et conseil de sages version Kofi Yamgnane), il semble qu'en matière de carrefour de la citoyenneté ou autre gouvernance depuis les années 90, la Cité soit toujours à la recherche d'une gouvernance citoyenne.
- ✓ Ce préalable permettrait de répondre à la question de la « rencontre avec les acteurs de tous les horizons » (élus, techniciens publics, associations, acteurs, experts) et de dégager (par voie de mobilisation ou tirage au sort) des représentants de ces familles d'acteurs de la cité.

NB : des acteurs (associatifs, institutionnels et politiques) de la Cité ont participé, entre autres, à :

- ICARE (Initiatives de Citoyenneté en Réseau) ;
- à la Charte de la Citoyenneté suite de l'Appel de Strasbourg avec une journée thématique « Fracture civique, fracture sociale » à Nantes, chapitre projet Démocratie Locale ;
- Budget Participatif Porto Alegre – Réseau Démocratiser Radicalement La Démocratie, qui a essaimé en France, en Europe, au Canada et en Afrique principalement ;
- Engagement de la Cité par les Agenda 21, Rio+, Aalborg (implication des citoyens en amont).

## **B. Des fiches thématiques de référence comme base du travail commun en cours**

Il nous faut établir un mode d'échange pour les différents acteurs indispensables au débat, actuels et à venir. Il faut donc que la rédaction des travaux et des propositions tienne compte des différents points de vue, même minoritaires, il faut une « synthèse en temps réel », une rédaction vite actualisée.

L'élargissement des acteurs (Conseil de développement en dispositif ouvert) à ce choix de méthode, puis à la coréalisation des infrastructures, passe par la rédaction de fiches de références thématiques. Suite à l'exposé de la mission en plénière, force est de constater que les premières fiches concerneront :

- ✓ Le débat public à venir : Est-il un outil de consultation, de négociation des mesures compensatoires, de diagnostic, de contre-propositions, de choix selon plusieurs projets, de partage ou de transfert du pouvoir d'élu à un comité citoyens, d'« ethicwashing » ?
- ✓ Les représentants des catégories sociales du débat de cette saisine : Seront-ils légitimés par tirage au sort, par appel à compétences associatives, sommes-nous dans une logique de démocratie syndicale ? (sans doute proposer un débat avec Jean-Pierre Le Crom sur ce problème)
- ✓ Pour la phase 2 : Étude des options des infrastructures par une codécision élus-citoyens, que devient le rôle du Conseil de développement, ouverture vers une gouvernance de type « budget participatif » ?

## **C. Quels Groupes de travail « d'actionneurs de démocratie » suite à la première assemblée du Conseil de développement ?**

### ***Elargissement de la représentation des participants au-delà des cercles et relais des partis :***

- technique d'invitation adaptée et adaptation aux demandes issues d'individus hors association
- facilitateur, chargé de mission de Nantes métropole, pour les associations et comités de quartier
- informer les partenaires des débats publics locaux précédents pour élargir les expériences

### ***Plan de communication adapté à l'agenda de la campagne électorale :***

- tenir compte de la saturation probable des médias grand public lors des élections
- informer les services des collectivités locales de terrain impactés par le projet et le débat
- mettre en place des réunions d'information pour les agents communaux des services d'accueil

### ***Rédaction d'un Cahier des charges, comprenant un chapitre Fiches de référence :***

- rappel des lois de Démocratie locale, des Commissions extra-municipales, des Débats Publics
- prolongements de la mission (codécision = budget participatif ?)
- schéma et agencement du mode participatif en cours

### ***Rédaction des fiches de référence, Conseil de développement-élus, 3 (postures) rôles :***

- écoute de l'expression ascendante ; facilité d'accès aux informations
- écoute participative ; synthèses des propositions
- réponse descendante ; décisions arrêtées, réponse aux recommandations non retenues

**Réalisation des documents (slides, AV) :**

- alimentation pour le travail des groupes
- diffusion travaux d'étapes sur sites officiels (Conseil de développement, Communes impactées, associations ... )

**D. Proposition d'une représentation élargie ; un outil expérimental de démocratie locale et solidaire**

Cet outil a pour objet de rendre transparent l'action publique et de procéder à l'atténuation des conflits (intérêts particuliers contre intérêts publics, « NYMBY ») suite à l'évolution des décisions.

**Proposition personnelle** : ne pas confondre la coproduction (action volontaire de prendre du temps hebdomadairement et adaptation à l'agenda des élus) dont le garant est le Conseil de développement et la codécision (moment de l'expression démocratique de représentants du peuple sur l'Agora) - (intégration Internet 3.0)

Afin de rentrer dans le calendrier du printemps 2014 : création de "Comités locaux des Affaires Participatives", élisant d'une part un bureau constitué d'un élu municipal, d'un représentant de CD et de 3 membres (un junior, un senior et un actif par circonscriptions auto-délimitées) et d'autre part un Conseil d'Animation de quartiers, constitué d'autant de représentant(e)s qu'il y a de quartiers arrêtés.

Objectif : préparer le débat de la "Chambre des Affaires Participatives" qui aura un secrétariat général constitué de jeunes volontaires issus des collèges, des lycées et enseignement post-bac.

Sessions : une après les vacances de Pâques pour l'installation de la coopération Conseil de développement et vote des Comités pour désigner les membres de la Chambre ; une seconde comme Agora sur les propositions arrêtées conjointement avec le Conseil de développement et la Chambre des affaires participatives en juin 2014.

**E. Préambule d'une Charte pour un débat public à rédiger pour mi-octobre**

- ✓ définir le périmètre des territoires impactés (donc intégrés dans le processus de la codécision)
- ✓ prévision des coûts et des choix de financements, accompagnement des agences urbaines
- ✓ type de gouvernance participative à proposer aux exécutifs communaux en juin 2014
- ✓ mode d'élargissement des participants.